

DESCRIPTION DE POSTE

COMMISSION DE LA SANTÉ MENTALE DU CANADA

Joignez-vous à notre conseil d'administration et aidez-nous à changer les choses!

La Commission de la santé mentale du Canada (CSMC) est un organisme de bienfaisance qui a pour mission d'exercer un rôle moteur dans l'amélioration du système de santé mentale et la transformation des attitudes et des comportements à l'égard de la santé mentale, des maladies mentales et de l'usage de substances.

La CSMC dirige l'élaboration et la diffusion de programmes et d'outils novateurs visant à soutenir la santé mentale et le bien-être de la population canadienne. Par le mandat unique que lui a confié le gouvernement du Canada, la CSMC aide les gouvernements et les organisations à l'échelle fédérale, provinciale et territoriale à mettre en œuvre de saines politiques publiques.

À la CSMC, notre façon de travailler est tout aussi importante que notre travail lui-même. Nos valeurs inspirent les projets que nous menons, les partenariats que nous cultivons et les gens avec qui nous cherchons à collaborer.

Nous sommes actuellement à la recherche de candidats et de candidates pour un poste à pourvoir au sein de notre conseil d'administration. Nous recherchons des personnes ayant de préférence certaines des qualités suivantes :

- expertise en matière juridique;
- personnes issues du Nord ou de l'Est du Canada;
- expérience présente ou antérieure (personnelle ou dans un rôle de soignant ou d'aidant) d'une maladie ou d'un problème lié à la santé mentale ou à l'usage de substances, ou autre expérience pertinente dans le domaine de la santé mentale;
- expertise en matière de gouvernance et capacité d'exercer un leadership au sein du comité des nominations et de la gouvernance de notre conseil d'administration.

Profil du poste

Les rôles et responsabilités des membres du conseil consistent à s'assurer :

- que l'organisation demeure fidèle à sa vision, à sa mission, à son plan stratégique, à ses objectifs principaux, à son plan d'affaires et à son budget;
- de la bonne santé financière et de la responsabilité de l'organisation;



Commission de
la santé mentale
du Canada

Mental Health
Commission
of Canada

350, rue Albert, bureau 1210
Ottawa (Ontario) K1R 1A4

T 613.683.3755
F 613.798.2989

infocsmc@commissionsantementale.ca
www.commissionsantementale.ca

- que la CSMC remplisse toutes ses obligations en vertu des lois et règlements applicables; et
- que la CSMC demeure en tout temps hautement efficace, digne de confiance, crédible et collaborative.

Mandat et emplacement

Les membres siègent au conseil d'administration pour un mandat de trois ans au plus. Ce mandat est renouvelable pour une seconde période consécutive de trois ans.

Les réunions du conseil se tiennent actuellement en présentiel, généralement à Ottawa (et parfois aussi ailleurs au Canada).

Temps à consacrer

Les assemblées du conseil d'administration (une journée entière) et les réunions de comités (deux ou trois heures) se tiennent habituellement tous les trois mois. La plupart des réunions de comité se déroulent en virtuel. Les membres du conseil d'administration doivent participer chaque année à trois ou quatre assemblées du conseil d'administration et à quatre ou cinq réunions de comités. Ils doivent également consacrer du temps à la préparation des assemblées du conseil d'administration et des réunions de comités.

Aptitudes et expériences pertinentes

Il est important de faire preuve de passion et de dévouement à l'égard de la santé mentale et de la santé liée à l'usage de substances.

En plus de votre engagement à poursuivre le mandat du conseil, les aptitudes suivantes constituent également des atouts :

- pensée critique et analytique;
- connaissances financières;
- bonne communication interpersonnelle;
- vision et planification créatives et stratégiques;
- compétences en matière de gouvernance.

Notre engagement à l'égard de la diversité, de l'équité et de l'inclusion nous amène à grossir nos rangs. En tant qu'organisme engagé sur la voie de la réconciliation, nous encourageons les personnes autochtones à présenter leur candidature. Les candidates et candidats doivent toutes et tous reconnaître l'importance de la réconciliation. Nous sommes déterminés à créer un nouveau paradigme pour la collaboration avec les communautés autochtones. Nous encourageons également les personnes racialisées, les personnes ayant



une incapacité et les personnes de toutes les origines ethniques et culturelles, orientations sexuelles et identités et expressions de genre à présenter leur candidature.

Ce que nous faisons

Nous réunissons des acteurs influents et des organisations de partout au Canada en vue d'accélérer le changement dans les dossiers de la santé mentale et de la santé liée à l'usage de substances au Canada. Nos initiatives et nos projets sont pilotés par des personnes qui représentent un large éventail de perspectives et d'expériences et qui partagent une vision commune : la santé mentale et le bien-être pour tous.

Les membres du conseil d'administration de la CSMC sont souvent d'ardents défenseurs de la nécessité d'améliorer les systèmes de santé mentale et de santé liée à l'usage de substances et de répondre aux besoins de certains groupes, et cela se reflète dans leurs contributions au conseil. Cependant, les administrateurs et administratrices ont l'obligation fiduciaire, envers la CSMC, d'assurer l'intendance des travaux de l'organisme plutôt que de représenter des causes ou des populations en particulier.

Le conseil d'administration est collectivement responsable de superviser les travaux de la CSMC et d'en définir l'orientation. Il assure également son leadership, définit sa vision et sa stratégie, établit ses politiques et veille à ce qu'elles soient respectées, en plus de diriger le travail du président et directeur général, qui assure la gestion des activités de la CSMC conformément au plan stratégique ou au plan d'affaires et aux budgets approuvés par le conseil, ainsi que du rendement organisationnel.

Candidatures

La CSMC étudiera toutes les candidatures reçues et présentera celles des personnes qualifiées au comité de gouvernance et des nominations de son conseil d'administration. La liste finale de candidatures sera dévoilée à notre prochaine assemblée générale annuelle, qui se tiendra en juin 2023.

Si vous souhaitez devenir membre du conseil d'administration de la CSMC, nous vous invitons à nous transmettre votre CV et une lettre d'intérêt relatant votre parcours scolaire et professionnel et votre savoir expérientiel passé et présent, de même que les raisons pour lesquelles vous estimez être une excellente candidate ou un excellent candidat.

Toutes les candidatures doivent nous parvenir avant **le 31 mars 2023 à 17 h (HE)**. Veuillez faire parvenir votre dossier par courriel (obligatoirement) à l'adresse hhccboardrecruitment@commissionsantementale.ca.



Commission de
la santé mentale
du Canada

Mental Health
Commission
of Canada

350, rue Albert, bureau 1210
Ottawa (Ontario) K1R 1A4

T 613.683.3755
F 613.798.2989

infocsmc@commissionsantementale.ca
www.commissionsantementale.ca

Nous remercions toutes les personnes candidates pour leur intérêt. Cependant, nous communiquerons uniquement avec les personnes présélectionnées par le comité de gouvernance et des nominations.



Commission de
la santé mentale
du Canada

Mental Health
Commission
of Canada

350, rue Albert, bureau 1210
Ottawa (Ontario) K1R 1A4

T 613.683.3755
F 613.798.2989

infocsmc@commissionsantementale.ca
www.commissionsantementale.ca